

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 74 (1938)
Heft: 35

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Après le cauchemar...* — *Cours de musique de la S. P. R.* — *L'école populaire à l'Exposition nationale.* — VAUD : *Doux pays.* — *Dans les sections : Echallens.* — *Association vaudoise des directeurs de chant.* — GENÈVE : U. I. P. G. — MESSIEURS : *Compte rendu de l'assemblée générale du 21 septembre.* — NEUCHÂTEL : *Convocation.* — *Place au concours.* — INFORMATIONS : *Tableaux scolaires suisses.* — *Revue des idées.* — DIVERS : *Respect des livres.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : L. PORINIOT : *Individualisation et orthographe primaire.* — LATOUR : *Educateur 1877.* — ROBERT JAQUET : *Etude du vocabulaire.* — VIO MARTIN : *Récitations.* — *Pensées sur la musique.* — INFORMATIONS. — TEXTE LITTÉRAIRE. — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

APRÈS LE CAUCHEMAR...

On se souviendra longtemps de la semaine tragique qui vient de s'écouler et des heures angoissantes que la pauvre humanité a vécues. La paix est sauvée; espérons qu'elle l'est pour longtemps; pour toujours... On peut discuter pour savoir qui fut le vainqueur; on peut regretter telles décisions ou telles concessions; on peut être profondément peiné de la grandeur du sacrifice et de la cherté du prix de l'accord; on peut même douter de la valeur de certaines promesses: un fait n'en reste pas moins acquis, le spectre de la guerre est écarté, la catastrophe est conjurée. « Tout retard imposé à la guerre est une victoire pour la paix. »

Dans le désarroi général, parmi tant d'événements attristants et de situations décevantes, une chose réconfortante doit cependant être relevée: devant le danger la Suisse s'est retrouvée, une Suisse unie, « un vrai peuple de frères »; de Genève à Bâle, les cœurs ont vibré à l'unisson, unanimes dans leurs désirs de paix, mais conscients de la gravité de l'heure, prêts à tout. Ce réveil de l'esprit suisse dans un sentiment de tolérance, de respect des opinions d'autrui et de compréhension réciproque ne peut que réjouir les éducateurs de tout le pays: c'est en grande partie leur œuvre; nombreux sont-ils ceux qui se sont appliqués à combler le fossé, moins profond que d'aucuns le prétendaient, séparant la Suisse française de la Suisse alémanique. C'est notre devoir de maîtres de l'école populaire de persévérer dans cette voie, nous souvenant aussi de la grande tâche que nous avons à accomplir, tâche sacrée que nous a confiée le pays: demain comme hier, demain plus qu'hier, nous défendrons la démocratie, envers et contre tout. Nous n'y faillirons pas.

Vevey, ce 3 octobre 1938.

LA RÉDACTION.

COURS DE MUSIQUE DE LA S. P. R.

L'éducation musicale de l'enfant à l'école populaire

La Société pédagogique romande organise — comme nous l'avons déjà annoncé — un **cours de musique à Morges**, les **26 et 27 octobre** prochains.

Le comité a prévu, tout à la fois, des causeries de musiciens éminents qui traiteront des sujets de culture musicale, et des démonstrations pratiques de techniciens de la musique, qui nous apporteront des suggestions nouvelles pour notre enseignement.

C'est ainsi que **M. Ernest Ansermet**, le chef admiré de l'Orchestre romand, nous ouvrira de nouveaux horizons sur les possibilités de l'éducation musicale des enfants.

Sous la direction de **M. Hermann Lang**, professeur à Vevey, nous interpréterons nous-mêmes quelques chœurs extraits de nos recueils scolaires.

M. Albert Paychère, professeur de musique, critique musical, nous parlera de l'état actuel des études musicales et du rôle de la radio.

M. E. Jaques-Dalcroze, créateur de la rythmique, et **Jo. Baeriswyl**, son élève, professeur de rythmique et metteur en scène, nous diront et montreront ce que la rythmique peut apporter aux élèves de l'école populaire.

M. Frédéric Mathil, inspecteur de chant dans les écoles du canton de Genève, donnera deux leçons, l'une à de jeunes enfants de 7 à 8 ans, l'autre à des élèves des degrés supérieurs.

Notre collègue **Jacques Burdet**, maître de chant et instituteur à Yverdon, traitera de l'audition à l'école. Il a fait des expériences particulièrement intéressantes dans ce domaine, et nous aurons là matière à nouvel enrichissement.

Enfin, notre rédacteur, **Albert Rudhardt**, maître de chant et instituteur également, nous initiera à la chanson populaire. Avec lui aussi nous chanterons.

Et dans la joie du chant en commun, dans ces heures d'étude vécues sous le signe de la musique, nous nous sentirons plus proches les uns des autres, plus unis, instituteurs de Romandie.

Le cours durera deux jours et comprendra douze causeries ou leçons.

Nos amis instituteurs de Morges se font une fête de recevoir la Romande, et préparent pour le mercredi une soirée récréative. Il y a des surprises prévues... dévoilons seulement que la « Chanson romande » se fera entendre sous la direction de **M. Hans Haug**, et qu'un orchestre nous permettra de danser.

Des visites seront organisées au Musée de l'Arsenal, au Musée du Vieux Morges et... à une cave renommée !

Prix de la carte du cours : 10 fr. pour les 3 repas (mercredi et jeudi à midi, et banquet le mercredi soir) ; 4 fr. pour le logement (dans les hôtels, eau chaude et froide) et le petit déjeuner, soit 14 fr. la carte complète. Ces prix s'entendent service compris.

Pour les participants ayant l'intention de rentrer chez eux le mercredi soir, une carte à 8 fr. a été prévue pour les deux repas de midi. Il est très probable que les preneurs de la carte complète, à 14 fr., bénéficieront d'une ristourne. **Les cours sont gratuits.**

Ces conditions sont réservées aux membres de la S. P. R. Les personnes ne faisant pas partie de la S. P. R. qui désireraient assister à une ou plusieurs séances, trouveront des cartes d'entrée au prix de 2 fr. la demi-journée, ou 5 fr. les deux jours.

Les Départements de l'Instruction publique ont promis d'accorder toutes facilités aux participants.

Inscriptions.

Pour la S. P. V. auprès de **M. Beausire**, instituteur, à Châtel, Morges (téléphone : 72694).

Pour l'U. I. P. G. Dames et Messieurs, auprès des président et présidente de sections : **M. Ch. Duchemin**, à Cartigny, Genève (téléphone 8 84 13) ; **Mme J. Borsa**, rue de Lyon, 73, Genève (téléphone : 2 93 96).

Pour la S. P. N. auprès du président, **M. L. Berner**, Rochefort, Neuchâtel.

Pour la S. P. J. auprès du président, **M. W. Wüst**, directeur d'école, à Moutier, J. b. (téléphone : 9 41 75).

Pour les quatre associations, les versements du montant de la carte choisie sont à effectuer à la **Société de Banque Suisse**, compte de chèques II 281. Indiquer au verso du chèque : **Cours de chant de la S. P. R.** Indiquer le nom, l'adresse et la carte désirée. Conserver soigneusement le talon du chèque ; c'est sur sa présentation que sera délivrée la carte, à Morges, le 26 octobre.

Le comité compte sur de nombreuses inscriptions. C'est une magnifique occasion qui nous est donnée de nous renouveler, de nous enrichir, de nouer de nouvelles amitiés. **Tous à Morges les 26 et 27 octobre !**

Le Comité de la S. P. R.

L'ÉCOLE POPULAIRE A L'EXPOSITION NATIONALE

Une importante séance s'est tenue à Lausanne, vendredi dernier 30 septembre. Le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud avait adressé une invitation officielle aux autorités des cantons romands qui, tous, sauf Berne, ont envoyé des délégués : chefs de service de l'instruction primaire ou inspecteurs scolaires. Les Genevois étaient particulièrement nombreux ; Vaud était représenté par les inspecteurs cantonaux et lausannois et par des direc-

teurs d'écoles ; Valais par le nouveau rédacteur de l'*Ecole valaisanne*, M. Bérard. De son côté, le Comité S. P. R. avait convoqué les présidents des sections romandes ; cette convocation s'adressait aussi à l'Union du personnel enseignant valaisan, qui envoya son président, M. Brouchoux, et à l'Association cantonale du corps enseignant fribourgeois, qui ne répondit pas à l'appel. Une cinquantaine de participants. M. Jaccard, chef de service de l'enseignement primaire vaudois, présidait. De Zurich, deux membres du Comité d'organisation, MM. Brunner et Pfenninger, étaient présents ; cette séance avait été précisément organisée à leur intention. Ces deux collègues donnèrent d'amples renseignements sur ce que sera la partie de l'exposition consacrée à l'Ecole suisse, à l'Ecole populaire dans son ensemble, travaillant à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse suisse. A l'aide de graphiques et de dessins, ils donnèrent un aperçu général de l'emplacement qui lui est réservé, ainsi que du plan d'aménagement des divers pavillons. Ils expliquèrent l'idée directrice de l'entreprise et les buts que s'étaient proposés les organisateurs : montrer, non l'effort personnel des cantons dans la tâche qui leur est réservée pour l'éducation populaire, mais ce qui peut être réalisé dans cette diversité d'action en vue de la formation de la jeunesse suisse. Le plan est vaste, mais fort bien conçu, l'idée créatrice géniale. Nous renvoyons d'ailleurs nos collègues à l'*Educateur* N° 20 (20 mai 1938), qui a déjà exposé dans ses grandes lignes le plan de l'œuvre.

La discussion fort nourrie qui suivit dissipa de nombreux malentendus et précisa ce qu'on attendait des cantons quant à la participation des écoles, des maîtres et des élèves. Le *Bulletin* reviendra très prochainement sur ce sujet.

Notre président Willemin, qui est un des représentants romands dans le Comité d'organisation de cette partie de l'Exposition, parla de la *Semaine scolaire* qu'envisagent les Comités du S. L. V. et de la S. P. R. ; il adressa en sa faveur un appel aux sections romandes pour une participation nombreuse. A son tour, M. Laeser, journaliste, représentant de la presse romande dans le Comité d'organisation de l'Exposition, recommanda chaleureusement aux écoles suisses, romandes tout particulièrement, de choisir Zurich comme but de leur course de classe en 1939. Des facilités importantes leur seront accordées.

VAUD

DOUX PAYS

Certes, la situation des instituteurs suisses n'est pas idéale, mais comparée à celle de nos collègues du Mexique !... Jugez plutôt, d'après l'entrefilet ci-après paru dans la *Gazette de Lausanne*.

« S'autorisant du fait qu'en moyenne trois instituteurs ruraux

mexicains sont assassinés... mensuellement par des bandits, l'Association nationale des pédagogues a demandé au gouvernement d'autoriser désormais ses membres à porter constamment un revolver aussi bien durant les heures de classe qu'aux autres heures, et d'avoir, dans chaque école rurale, un dépôt de cinquante fusils avec 5000 cartouches. »

Ch. G.

(Sous toutes réserves. — Réd.)

DANS LES SECTIONS

Echallens. — *Rappel* : La leçon de gymnastique Perrochon est fixée au *vendredi 4 novembre prochain, à 17 h.*, local habituel. Une leçon écrite sera distribuée aux participants.

ASSOCIATION VAUDOISE DES DIRECTEURS DE CHANT

Nous rappelons que la journée annuelle débutera mercredi 12 octobre, à 9 h. 30 précises, à l'Aula de l'Ecole normale. Que tous les directeurs qui ne font pas encore partie de l'Association s'inscrivent au plus vite chez M. Louis Carrard, à Pully, qui leur enverra les renseignements nécessaires.

Voici le programme : De l'émission vocale, par Mme Violette Andréossi. — Des enseignements à tirer du concours de Payerne, par M. Alex. Denéréaz. — Répétition-type, par M. H. Lang. — Puis trois sujets au choix des participants : L'audition des accords, par M. R. Mermoud ; Exercices pratiques de direction, sous la surveillance de M. H. Lang ; La prise du ton au diapason, par M. J. Burdet.

GENÈVE

U. I. P. G. — MESSIEURS

COMPTE RENDU

de l'assemblée générale du 21 septembre dernier.

Cette séance de reprise a réuni un nombreux auditoire, qui a écouté avec intérêt les communications du Comité, notamment celle concernant la nouvelle disposition créant des *stagiaires libres* parmi les candidats à l'enseignement. L'assemblée unanime a estimé qu'une étude approfondie de cette question devait être entreprise, mais d'ores et déjà elle s'est prononcée contre cette nouvelle disposition.

Deux nouveaux membres ont été reçus à l'unanimité, ce sont nos jeunes collègues Vulliet et Mathil, à qui notre président a souhaité une cordiale bienvenue.

Le projet *d'assurance-accidents obligatoire* a fait l'objet d'une longue discussion. Tous les membres recevront un exemplaire du projet et des précisions seront demandées au Conseil d'Etat par l'entremise de la Fédération des associations de fonctionnaires.

La commission chargée d'étudier les questions posées au Congrès de 1940 sera présidée par notre collègue Adrien Lagier. L. S.

NEUCHÂTEL**CONVOCATION**

Assemblée générale annuelle de la Société pédagogique neuchâteloise.

*Samedi 22 octobre 1938, à 14 h. 30, à Neuchâtel, au Château,
salle du Grand Conseil.*

Ordre du jour :

14 h. 30 : Assemblée administrative :

1. Procès-verbal.
2. Communications du Comité central.

15 h. 30 : Conférence de M. Pierre Bovet, professeur à l'Institut des sciences de l'éducation, Genève : « Gandhi et l'école ».

16 h. 45 : Assemblée administrative (seconde partie) :

3. Communications du Comité central.
4. Divers.

Comité central.

Nota. — La conférence de M. André Pierre-Humbert, annoncée dans le *Bulletin* du 1er octobre, n'aura pas lieu ; le changement de la date fixée ultérieurement est la cause de ce fâcheux contretemps. Tout en le regrettant sincèrement, le Comité central espère que ce n'est que partie remise : l'an prochain, nous aurons le plaisir d'entendre le travail que M. Pierre-Humbert s'appretait à nous donner.

J.-Ed. M.

PLACE AU CONCOURS

Institutrice de la classe temporaire de dédoublement des **Vieux-Prés** : délai d'inscription : 14 octobre 1938.

INFORMATIONS**TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES**

Le jury chargé de choisir les originaux devant constituer la 4^e série des Tableaux scolaires suisses s'est réuni au Palais fédéral, à Berne, le vendredi 9 septembre dernier. Comme d'habitude, il était présidé par M. Baud-Bovy et composé de trois autres membres de la Commission fédérale des Beaux-Arts, de quatre membres de la Commission intercantonale pour les questions scolaires (dont un Romand, le rédacteur du *Bulletin*) et d'un représentant du Département fédéral de l'Intérieur.

47 projets, traitant 13 sujets divers, étaient présentés. A part quelques rares exceptions, c'étaient des œuvres de valeur, de grande valeur même. De plus en plus les artistes comprennent ce qu'on attend d'eux et font un réel effort pour satisfaire aux besoins de l'école suisse.

Le jury retint un certain nombre d'œuvres pour être reproduites dans un avenir plus ou moins rapproché. A un tableau près, ce choix fut ratifié le lendemain par la Commission pédagogique.

La collection s'enrichira donc des exemplaires suivants : *Les chamois* ; *Les vipères* (deux sujets différents) ; *La prairie à la montagne* (trois sujets) ; *Le faucheur dans les Alpes* ; *Les glaciers* (deux sujets) ; *La maison de l'Engadine* ; *Le tissage à domicile* ; *La vallée du Rhin* ; *Bubenbergr à Morat* ; *Un conte de fées*.

Le tableau *Au bord du lac*, choisi primitivement par le jury, n'a pas été retenu.

Chaque projet destiné à être reproduit reçoit 500 fr., tandis que les autres sont achetés 150 fr. par la Confédération. A cette somme s'ajoutent encore parfois des prix ou des indemnités, allant jusqu'à 200 fr. lorsque l'artiste a présenté une œuvre particulièrement remarquable, sans qu'elle puisse toutefois être reproduite. C'est la coquette somme de 12 250 fr. dont ont bénéficié les participants au 4^e concours des Tableaux scolaires.

REVUE DES IDÉES

... Il est aussi nécessaire de digérer les impressions que la nourriture. De même que les gloutons se préparent une dyspepsie chronique parce que leur estomac trop chargé finit par refuser ses services, de même un grand nombre de personnes souffrent de dyspepsie mentale, parce que leur cerveau est hors d'état de digérer à la longue tout le fatras d'impressions que leur propriétaire y ingurgite. Le jugement, qui aurait charge de contrôler l'assimilation mentale, fait grève ; l'esprit est alors livré sans défense aux suggestions qui, de tous les côtés, cherchent à l'influencer. Pour ne pas se perdre entièrement, il se raccroche en général à celles qui lui sourient davantage et s'en tient à elles. De moins en moins exercé, le jugement s'atrophie de plus en plus ; désormais l'esprit renonce à se former une opinion propre et accepte qu'un cerveau étranger pense à sa place, que ce soit celui d'un politicien, d'un journaliste ou, plus rarement, d'un prêtre. En fin de compte, la paralysie de la jugeotte est complète. On peut d'ailleurs fort bien s'en passer pour les sports et les plaisirs qui intéressent les trois quarts de nos populations. La paresse d'esprit est tristement caractéristique de notre époque. L'on se demande s'il s'agit là d'un état durable qui rendrait impossible tout retour à un démocratisme assaini ou bien seulement d'une crise de croissance de l'humanité.

L'effrayant, c'est que cette paralysie de l'esprit ne se trouve pas seulement chez les gens peu instruits ; elle est contagieuse et a envahi les couches sociales qui se disent supérieures et qui autrefois étaient fières de l'indépendance de leurs opinions. Elle atteint même

les élites. Elles aussi s'accommodent d'un cerveau qui pense à la place du leur. La vie s'est en effet compliquée à un tel point, il est si difficile, même à l'homme instruit de s'en faire une juste idée d'ensemble et d'écarter mille sources d'erreurs, que, par incapacité, par paresse d'esprit, par fatigue, souvent, après vingt-cinq ans de tension nerveuse, il finit par y renoncer. Il ne cherchera plus à se forger péniblement une opinion propre qui contribuerait cependant à développer sa personnalité ; il n'a pas le temps ; il préférera répéter les opinions d'autrui, accepter les mots d'ordre, et deviendra pour finir un mouton de Panurge. C'est en tout cas plus commode, cela explique aussi le succès invraisemblable des mouvements des masses depuis la guerre.

P. T. Lux (*Un Suisse ne reconnaît plus son pays*).

DIVERS

RESPECT DES LIVRES

Dans les écoles américaines on a l'habitude de coller, sur la première page de chaque livre, la notice suivante :

« Il arriva un jour qu'un livre de cette bibliothèque entra en conversation avec l'enfant qui le tenait, et voici comment il lui parla :

— Ne me touche pas avec des mains sales : je serais honteux qu'un autre enfant qui m'emprunterait me trouvât malpropre.

— Ne me laisse pas dehors, exposé au vent et à la pluie. Nous autres livres, nous nous enrhumons, tout comme les enfants.

— Ne me couvre pas de dessins au crayon ou à la plume : j'en serais défiguré.

— Ne t'appuie pas sur moi avec tes coudes ; ça me fait beaucoup de mal.

— Ne me mets pas tout ouvert sur la table, le dos en l'air, la tranche en bas. Que dirais-tu, si l'on te plaçait de même, la bouche contre terre ?

— Ne mets pas un caillou ou quelque autre objet entre mes feuillets ; tu briserais mon dos !

— Quand tu cesses de me lire, si tu crains d'oublier où tu en es resté, ne fais pas une corne à la page ; mets simplement un mince morceau de papier, puis ferme-moi avec soin et laisse-moi là où je puisse me reposer bien tranquillement.

— N'oublie pas que j'irai rendre visite à beaucoup d'autres enfants quand tu m'auras quitté. Du reste, j'aimerais te retrouver une fois, et je serais plein de chagrin et de honte si je me présentais de nouveau devant toi vieux, malpropre, taché et décousu. Aide-moi à me conserver neuf et net, et je t'aiderai à être heureux. »

(D'après la *Jeune ménagère*.)

PARTIE PÉDAGOGIQUE

INDIVIDUALISATION ET ORTHOGRAPHE PRIMAIRE

par L. Porinot.

Sous ce titre, L. Porinot vient de faire paraître chez J. Verbeke-Cappoen à Bruges un recueil de textes pour servir à l'enseignement de l'orthographe. Chaque texte est suivi d'une série d'exercices qui forceront l'attention de l'élève et faciliteront l'acquisition des formes orthographiques sans qu'il soit fait appel à la mémorisation de règles.

Dans une postface, M. L. Porinot déclare n'avoir pas pour but « d'enseigner l'orthographe ». Entendez que les exercices proposés ne visent qu'à la connaissance empirique du savoir.

L'avant-propos de l'auteur nous paraît présenter un intérêt tout particulier et nous vous en donnons ci-dessous la plus grande partie.

RÉD.

« Orthographier correctement » est avant tout affaire de discipline intellectuelle : discipline qui fixe les attentions fortement, longuement sur les formes à mémoriser ; discipline qui provoque, soutient les attentions dans tous les exercices écrits, les deux aboutissant à un automatisme réfléchi.

C'est par des observations intensives, répétées que l'écolier primaire « enregistre » les formes ; c'est par des applications multipliées qu'il s'habitue à les transcrire correctement et en quelque sorte automatiquement.

Les règles peuvent servir à ceux qui possèdent une connaissance suffisante de la langue pour les interpréter, les appliquer à des cas particuliers. Elles sont du plus médiocre rendement pratique auprès de nos écoliers qui les confondent, les utilisent mal à propos.

En orthographe comme en calcul, l'acquisition d'un savoir quelconque a pour point de départ l'empirisme. C'est empiriquement que l'écolier apprend en premier lieu à effectuer les opérations sur les nombres entiers et décimaux ; sur cette connaissance empirique se bâtit plus tard la connaissance raisonnée, entourée de justifications d'un caractère plus ou moins scientifique. C'est empiriquement que l'écolier s'initiera aux accords des mots dans les formes grammaticales.

Nous n'excluons pas les règles ; nous leur laissons une place de deuxième ou troisième plan. Nous nous attachons à l'acquisition des formes par des observations variées, multipliées, par des comparaisons que viennent compléter des applications qui sollicitent les efforts personnels.

* * *

C'est l'observation des formes graphiques par les yeux, les oreilles, les cordes vocales, les doigts (voir, entendre, articuler, épeler, écrire) qui procure le premier élément de l'aptitude à écrire correctement. Vient ensuite la réflexion qui analyse, compare, essaye des justifications, synthétise des éléments épars.

L'observation régulière et attentive de textes écrits constitue le procédé traditionnel, pratique. Introduit dans l'enseignement simultané, ce procédé manque souvent le but ; il contient cette erreur fondamentale de faire travailler sur un même plan, dans un même rythme, des intelligences de capacités, de dispositions différentes. Dans cet enseignement simultané, l'effort individuel n'atteint pas toujours l'intensité nécessaire ; sa durée et son action ne sont pas à la mesure de chacun.

L'individualisation de l'enseignement s'impose ; si elle est lente à se réaliser, c'est que nous devons lutter contre de vieilles, très vieilles habitudes, c'est encore parce que les techniques ne sont pas suffisamment mises au point. Nous essayons, dans les pages qui suivent, d'apporter, à propos de l'orthographe, une modeste contribution à cette didactique nouvelle qui permettra à l'écolier de s'en aller à son pas sur les multiples routes qui conduisent au savoir.

* * *

La mise en concordance de tout l'enseignement avec les apports multiples est l'élément nouveau qui donnera à notre enseignement primaire une meilleure orientation, une influence plus grande sur la formation générale et l'acquisition d'un premier savoir indispensable. Les occupations sont orientées par les apports du milieu. Les tâches collectives ou individuelles sont subordonnées en général à des observations antérieures ou du moment. L'apprentissage de la langue maternelle, parlée ou écrite, est, plus que tout autre, relié par un réseau de voies variées, aux découvertes faites dans le milieu, aux faits de la vie courante, aux impressions ressenties, quelquefois aux suggestions des imaginations individuelles.

« ÉDUCATEUR » 1877

J'ai relu les vieux numéros de notre journal. J'y ai trouvé plaisir et intérêt et pense que nos lecteurs en trouveront comme moi. C'est la raison pour laquelle je transcris ici quelques fragments d'articles qui seront pour nos collègues matière à méditation. A ce qu'on nous dit, l'école moderne, fortement teintée de matérialisme, négligerait l'éducation au profit de la seule instruction. Nos pères, eux, mettaient au premier plan la formation du cœur. Voici pourtant les réflexions auxquelles se livre un correspondant de l'Educateur en 1877. Le morceau est d'actualité.

RÉD.

De l'éducation à l'école.

L'éducation à l'école est bien peu comprise. « Donner ses leçons le mieux possible », voilà le devoir que se donnent bon nombre d'instituteurs et, après cela, le reste, on s'en moque ! Mais ce reste, c'est le principal ! Ce reste, c'est l'enfant lui-même ! c'est le *moi* du philosophe ! et vous croyez, vous, maîtres légers, que ce *moi* n'est rien et qu'on peut s'en moquer quand on entreprend la vocation si belle, si sérieuse d'instituteur ?

Est-ce que chaque enfant dans une école n'est pas une individualité qu'on doit connaître, développer, diriger vers le bien, le beau, le vrai ? Ne doit-on pas faire appel à tous les sentiments de l'enfant, à son cœur, à son âme, à sa conscience, à son être moral en un mot ?

Former les hommes, ce n'est pas leur apprendre la géographie, les mathématiques, etc. Former un homme, c'est lui former le caractère, la conscience, le cœur ; c'est le rendre bon, honnête, laborieux, vertueux ! Et cela est, à notre avis, la tâche principale de l'instituteur consciencieux. Les connaissances sont nécessaires, mais elles sont secondaires chez l'individu. L'instruction vient après l'éducation, et l'éducateur qui ne le comprend pas ainsi manque son but et ne remplit son devoir ni envers les enfants qui lui sont confiés, ni envers la patrie, qui attend de lui qu'il forme des citoyens, des hommes !

Mais si l'éducation et l'instruction sont des choses différentes, l'instituteur capable saura les fondre, les unir l'une à l'autre, et fera de son instruction l'éducation, et vice versa. L'école populaire n'atteint pas son but. Qu'on étudie Pestalozzi, et l'on verra si cette profonde union de l'instruction et de l'éducation n'est pas le secret de sa pédagogie.

Le maître qui ne s'adresse qu'à la raison, à la mémoire, à l'imagination, à l'intelligence et qui néglige le cœur, encore une fois, manque le but.

LATOUR.

ÉTUDE DU VOCABULAIRE

Les contraires.

Opposer un mot à son contraire, en dresser des listes et rafraîchir, le plus souvent possible, la mémoire des élèves, tous ces exercices ne constituent que des premiers pas dans l'étude du vocabulaire. Il importe ensuite, le plus tôt sera le mieux, de présenter des phrases complètes, à transformer en phrases de sens contraire. Ainsi l'opposition ne se fera pas terme à terme, mais d'un groupe à un autre, entraînant des modifications d'ordre grammatical.

Le texte suivant, après avoir été dicté, a servi de thème à un exercice de ce genre. Le voici :

En voyage.

Sous un ciel gris, gris comme un plafond tendu de toile grise, sous un ciel immobile, sans une seule nuée orageuse, de courts horizons ondulaient, durs et secs ; des champs se succédaient, lourdement vallonnés, enclos de pierres, avec de chétifs pommiers penchant, de distance en distance, leurs tignasses moussues... Et des bois de chênes trapus, et des bois de pins rabougris, faisaient plus triste le triste jour, pleurant entre leurs sombres ramures... Des vaches, des spectres de chevaux roux, au mufle barbu comme le menton des chèvres, erraient, sinistres,... paissant l'illusoire pousse des ajoncs. Des moutons noirs tiraient sur leurs entraves et, boitant, faméliques, tournaient en rond sans cesse.

L'œil, parfois, se rafraîchissait à de petites vallées vertes ; dans les fonds d'herbe grasse, sous des branches feuillues, passait la joie rapide des ruisseaux : oasis vite franchies, vite oubliées, vite perdues en l'immense stérilité.

O. MIRBEAU.

Après quelques remarques sur la ponctuation, ce texte, qui avait été soigneusement expliqué, a été commenté. Quelle impression générale donne-t-il ? Quels sont les mots caractéristiques ? Les réponses permirent de déterminer les deux caractères du morceau : monotonie, impression de pauvreté. Il s'agissait ensuite d'en faire un morceau varié, donnant une impression d'abondance. Nous avons noté quels étaient les mots à changer. Puis les élèves ont travaillé seuls. Voici, à titre d'exemple, un des résultats :

Sous un ciel gris, sous un ciel mouvementé, plein de nuées voyageuses, de vastes horizons ondulaient, estompés et vagues ; des champs se succédaient, légèrement vallonnés, enclos de pierres, avec de robustes pommiers, penchant, de distance en distance, leurs têtes fleuries. Et des bois de chênes élancés et des bois de pins prospères faisaient plus beau le beau jour, riant entre leurs fraîches ramures. Des vaches, de magnifiques chevaux roux, au mufle barbu comme le menton des chèvres, paissaient, immobiles, les abondantes pousses d'ajoncs. Libres d'entraves, des moutons noirs, énormes, broutaient sans cesse.

Sans doute, il y a encore des maladresses. Mais le résultat est honorable. Remarquons que tous les termes n'ont pas été changés, qu'il fallait garder le rythme du texte original. Alternant avec des thèmes d'imitation, comme ceux que nous propose M. Servettaz, des exercices de ce genre peuvent servir à l'enseignement de la composition. L'*Educateur* nous fournit assez régulièrement de textes pour qu'on n'ait pas à entreprendre de trop longues recherches.

Le dernier paragraphe du morceau original servira d'exercice, en sens contraire. Il s'agira, après la description d'une contrée opulente, de décrire la traversée de régions moins favorisées.

Robert JAQUET.

RÉCITATION**Le petit baigneur.**

Pour L. Beyeler.

*Plouf plouf plaf !
Quand je tape
sur le lac
ça fait des rides,
des rides qui filent, filent...*

*Pouf pouf paf !
Quand je tape
dans le sable
ça fait des creux,
des creux moelleux, moelleux...*

*Ping ping pin !
Quand je tape des mains,
ça sent le bain,
ça sent la poussière...
ça sent la lumière !*

VIO MARTIN.

Les petits lapins.

Pour L. Beyeler.

*Tous les matins,
dans leur cage,
les petits lapins
broutent leur fourrage.*

*Les nez mutins
des petits lapins
contre le treillis
font mille fronces
et mille grimaces
pendant que s'entassent
le trèfle et le sainfoin.*

*Les petits lapins
broutent les fleurettes...
Ils les broutent
toutes, toutes, toutes,
les roses et les violettes...
et encore les feuilles vertes...*

*Ils ne laissent rien,
les petits lapins !*

VIO MARTIN.

SUR LA MUSIQUE

Il est impossible de ne pas reconnaître la puissance morale de la musique ; et, puisque cette puissance est reconnue, il est nécessaire de faire entrer la musique dans l'éducation des enfants.

ARISTOTE.

* * *

Celui, lequel oyant un doux accord d'instrumens ou la douceur de la voyx naturelle ne s'en réjouit point, ne s'en esmeut point, et de teste en pied n'en tressault point, comme doucement ravy et, si ne scay comment dérober hors de soy, c'est signe qu'il a l'âme tortue, vicieuse et dépravée, et il s'en fault donner garde.

RONSARD.

* * *

L'homme qui n'a pas de musique en lui, ou qui n'est pas ému par l'harmonie des doux sons, est fait pour les trahisons, les stratagèmes et les larcins. Défiez-vous d'un tel homme.

SHAKESPEARE.

* * *

Je ne puis comparer qu'à des morceaux de bois ou de pierre ceux que la musique ne touche pas ; la jeunesse doit donc être élevée dans la pratique de cet art divin.

LUTHER.

(*Cité par Maurice Chevais.*)

INFORMATIONS

UN JUBILÉ

Cet automne il y a exactement 40 ans que quelques instituteurs et professeurs vaudois fondèrent à Lausanne la Société suisse des Maîtres abstinents, dont le premier président fut M. Chs. Biermann, aujourd'hui professeur à l'Université de Lausanne.

Si de nos jours l'école considère comme son devoir de mettre les élèves en garde contre le danger de l'alcool et si la plupart des cantons ont introduit des dispositions touchant cet enseignement, le mérite en revient pour une bonne part à la Société des Maîtres abstinents.

Cette association qui groupe aujourd'hui 1.300 collègues, avec plusieurs sections romandes, ne s'est cependant pas bornée à formuler des revendications. Elle s'est surtout efforcée de rendre le corps enseignant capable d'adapter cette instruction à la mentalité et à la compréhension des élèves et de créer le matériel auxiliaire nécessaire.

Un de ses membres de la première heure, Jules Denis, de Genève, est l'auteur d'un *Manuel scolaire antialcoolique* qui a été traduit en plusieurs langues. Plus tard, certains gouvernements cantonaux

ont fait distribuer aux instituteurs le *Guide antialcoolique*, de J. Odermatt, de Lausanne. La Société a aussi créé des *Récits pour les jeunes*, pour servir de lecture en classe. La série en langue allemande, « Jungbrunnen », comprend aujourd'hui 25 cahiers différents dont plusieurs ont pour auteur des écrivains appartenant au corps enseignant même. En langue française, trois récits ont paru jusqu'à maintenant. En tout, le chiffre total des tirages de ces cahiers atteint pour les deux langues quelque 400 000 exemplaires. La Société édite également des *protège-cahier* dont les illustrations ont pour sujets le fruit, le jus de fruit, le lait, le pain, voire même le miel. Plus de 2 879 000 *protège-cahier* ont été écoulés jusqu'à maintenant.

La société organise également des *cours de perfectionnement* pour les membres du corps enseignant désireux de s'initier aux méthodes nouvelles d'enseignement antialcoolique. En terre romande, un premier cours d'initiation a eu lieu à Lausanne en 1930 ; un second est organisé, de nouveau dans la capitale vaudoise, à l'occasion du 40^e anniversaire de la société, le 8 octobre prochain, à l'Ecole Normale (Place de l'Ours). — Enfin, il y a trois ans, les maîtres abstinents, présidés par un collègue très actif, M. Maurice Javet, maître secondaire, à Berne, ont créé une *exposition itinérante* dont le but est de montrer, non seulement au corps enseignant, mais aussi aux parents et au grand public ce qui se *fait* et ce qui *peut* se faire à l'école dans le domaine antialcoolique. La conception que les maîtres abstinents se font de cet enseignement est toute pénétrée des principes de l'école active et de la volonté de remplir une fonction utile au service de notre pays... C'est encore cette société qui a pris l'initiative de l'introduction du *lait scolaire* qui, outre ses effets bienfaisants sur la santé de beaucoup d'élèves, constitue une excellente propagande pour un important produit national.

Aussi, à l'occasion du jubilé des 40 ans d'existence de la Société suisse des maîtres abstinents, le corps enseignant suisse tout entier éprouvera sûrement des sentiments de sympathie pour l'effort positif et méritoire déployé, avec beaucoup de persévérance, par nos collègues abstinents pour le plus grand bien de la génération qui monte.

TEXTE LITTÉRAIRE

Un vieux cordonnier.

Il vécut de ravaudages arrachés par-ci, par-là et surtout de charité. Sa taille se voûta, sa barbe fut moins soignée, il perdit petit à petit ses habitudes de propreté, hébergea des poux et s'habilla à la diable. Hiver comme été, on le vit accoutré d'un pantalon trop court déchiré aux genoux, et d'une vieille veste de soldat dont la teinte, jadis

bleu horizon, était devenue indécise sous l'action combinée de la poussière et de la pluie, l'une agglomérant l'autre en des traînées que la graisse des chaussures avait rendues luisantes.

On ne l'aperçut plus que rarement hors de chez lui, où il s'enfermait avec le souvenir de pays ensoleillés, d'oiseaux multicolores et d'actions d'éclat. Il vécut ainsi cinq longues années, passant ses jours à fumer sa longue pipe de merisier dont le fourneau taillé au couteau représentait une tête de doux pochard.

G. BARTHÉLEMY.

Extrait de *Ah ! qu'il était beau mon village* (L'Ecole et la Vie).

LES LIVRES

Individualisation et orthographe primaire. *Carnet pour les écoliers du troisième degré de l'école primaire*, par L. Porinot, J. Verbeke-Cappoen, Bruges (Belgique).

Nous reproduisons plus haut les réflexions par lesquelles L. Porinot introduit les exercices qu'il présente. Il nous faut dire quelques mots de la façon dont ces exercices sont conçus.

Chaque texte fait ou peut faire l'objet d'une fiche particulière proposant toute une série d'exercices. Relevé de mots d'un certain groupe, observations, transcriptions de formes verbales, recherches de mots, etc.

Une fiche générale indique une série d'exercices : lecture, recherche et association de termes qui doivent s'appliquer à chaque texte. L'effort de l'enfant est ainsi orienté vers les formes caractéristiques du morceau qui lui est proposé et l'écolier arrivera en suivant ces exercices à la pleine connaissance du texte.

Ce petit ouvrage se présente sous la forme d'un carnet broché, aisément maniable. Il apportera aux maîtres une aide efficace.

ALB. R.

Quatre chants religieux, par François Demierre. Pour une voix, avec accompagnement d'orgue. Edition Fœtisch, Lausanne.

Les *Quatre chants religieux* de François Demierre qui paraissent aujourd'hui ont été avant tout composés en vue du culte, mais ils trouveront leur place également dans l'élaboration d'un programme de concert. La ligne mélodique en est simple et expressive ; les harmonies larges conviennent particulièrement à la sonorité de l'orgue.

D'un abord facile pour l'exécutant, ces pièces sont pour l'auditeur une source de recueillement et de méditation. Trois d'entre elles sont écrites sur des textes bibliques, tandis que la quatrième a été composée sur les paroles d'un cantique. Leur tessiture est moyenne et elles pourront, sans inconvénient, être transposées d'un demi-ton ou d'un ton.

La partie d'accompagnement ne présente pas de difficultés, elle pourra être réalisée à l'orgue, à l'harmonium ou au piano.

ABONNEZ-VOUS à l'un des

Cabinets de Lecture

de la

Librairie Payot

GENÈVE

NEUCHÂTEL

VEVEY

MONTREUX

BERNE

BALE

Vous y trouverez les meilleurs ouvrages des auteurs contemporains et les dernières nouveautés.

Demandez les conditions d'abonnement aux Cabinets de Lecture ci-dessus indiqués.



Multigraphiez avec le timbre USV !



(Voir annonce dans le présent numéro)

COLLÈGE PIERRE VIRET

LAUSANNE - 3 Chemin des Cèdres

Baccalauréats - - Maturités
Raccordement aux gymnases

Trente élèves - Dix professeurs - Petites classes mobiles.
Dir.: P. Cardinaux. - Tél, 33 599 ou 22 599

La joie du maître c'est de posséder le petit duplicateur pratique, sûr et bon marché pour textes, croquis et dessins (pour écriture à la main ou à la machine)

Tampon duplicateur USV qui est déjà adopté par mille instituteurs et institutrices suisses. Emploi simple et rapide, résultats surprenants.

N° 1 Liliput . . . Fr. 8.— N° 6 Cahier normal Fr. 25.—

N° 2 Carte postale » 16.— N° 10 Folio . . . » 38.—

avec accessoires. Demandez ce tampon à l'examen au fournisseur :

B. SCHOCH ACCESSOIRES POUR **Oberwangen (Thurg.)**
L'ENSEIGNEMENT

Téléphone 65.445.

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

AUQUEL EST ADJOINTE LA

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE VAUDOISE

GARANTIE PAR L'ÉTAT

●
Prêts hypothécaires et sur nantissement

Dépôts d'épargne

Emission d'obligations foncières

Garde et gérance de titres

Location de coffres-forts (Safes)

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

L'ÉCOLE LEMANIA

PREVOIT
tous les cas

LAUSANNE

PREPARE
à tous les examens

K
UCHER
Rue du Pont 7
Lausanne

moelleux et chauds,
de coupe élégante et parfaite,
tels sont nos

pardessus

Venez donc vous faire présenter notre riche collection.

CAISSE HYPOTHÉCAIRE DU CANTON DE GENÈVE

INSTITUÉE PAR LA CONSTITUTION DE 1847

MOLARD, 2



Prêts et crédits hypothécaires

Certificats de dépôt

Livrets d'épargne

L'ALLEMAND

garanti en 2 mois, l'italien en 1, à l'Ecole Tamé,
Baden 57. Cours de toute durée, à toute époque et p
tous. Prép. exam. emplois fédéraux en 3 mois. Dipl. langues et commerce en 3 et 6 mois.